



L'homme tricycle – Paul Duval
Dosquet, Lotbinière



Longue soirée – Jean-Louis Émond
Grandby, Haute-Yamaska

Appel de candidatures
Projet Signature innovation de la MRC de Bellechasse
Œuvres d'art public sur la Cycloroute de Bellechasse



La MRC de Bellechasse invite les artistes professionnels en arts visuels et en arts publics à soumettre une proposition pour la création d'œuvres **permanentes** qui seront installées le long de la **Cycloroute de Bellechasse**, dans le cadre du Projet Signature innovation.

Contexte

En 2009, Bellechasse s'est dotée d'une infrastructure récréative d'envergure qui est un actif important pour ses citoyens, pour les cyclistes de la Grande région de Québec et pour les touristes de passage dans notre MRC. Cette infrastructure de grande qualité contribue à la santé et aux saines habitudes des citoyens et visiteurs.

Au niveau touristique, la Cycloroute de Bellechasse permet aux cyclistes de circuler sur le territoire et de découvrir différents attraits jusque-là méconnus.

Dans le cadre du volet Signature innovation du Fonds région et ruralité du ministère des Affaires municipales, la MRC de Bellechasse souhaite mettre d'avant le récréotourisme par le développement d'hébergement au Havre du Lac-Vert, aménagement d'une infrastructure de plein-air au Parc Massif du Sud et par divers aménagements sur la Cycloroute de Bellechasse.

Objectifs

- Planter des œuvres d'art public dans Bellechasse pour sa population et comme attrait touristique.
- Mettre en valeur la mémoire (histoire patrimoine) de la piste cyclable et de Bellechasse et les activités qu'on y pratique.
- Mettre en valeur 4 sites de la Cycloroute de Bellechasse
- Démocratiser la culture pour la population
- Encourager la relève et soutenir la professionnalisation des artistes

Thème : *La mémoire et le souffle*

Aménagée sur une ancienne voie ferrée, la Cycloroute de Bellechasse traverse des paysages variés – villages, forêts, champs, rivières – et incarne à la fois la mémoire du territoire et la vitalité des communautés. Lieu de passage et de rencontre, elle devient aussi un espace de contemplation.

Ce thème invite les artistes à explorer la relation entre **l'héritage d'un territoire et la vie qui l'anime aujourd'hui**.

- **La mémoire** : celle des paysages et du patrimoine ferroviaire, des gestes agricoles et artisanaux, des générations qui ont façonné Bellechasse. Une mémoire à la fois intime et collective, faite de traces, de souvenirs et de récits.
- **Le souffle** : celui du vent qui traverse les champs, de la respiration du cycliste en mouvement, la cadence du train, du souffle créateur qui inspire les artistes et les communautés.
- **Le dialogue des deux** : les œuvres pourront incarner cette tension poétique entre ce qui demeure et ce qui s'anime, entre la permanence et la légèreté, entre la mémoire qui enracine et le souffle qui porte plus loin, vers l'avenir.

Œuvres et intentions recherchées

- Le type d'œuvre devra être une sculpture, un relief ou œuvre en deux dimensions installée sur un support durable pour l'extérieur.

Les œuvres devront :

- S'inscrire dans leur environnement et dialoguer avec le paysage de la Cycloroute.
- Évoquer de façon originale et évocatrice le thème « *La mémoire et le souffle* ».
- Offrir aux passants et cyclistes des expériences de contemplation, de pause et de réflexion.
- Utiliser des matériaux durables et adaptés aux conditions climatiques extérieures.

Dépôt d'une candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Formulaire de candidature rempli, daté et signé par l'artiste;
- Curriculum vitae de l'artiste ou du collectif d'artistes (s'il y a lieu);
- Portfolio ou dossier visuel de l'artiste ou du collectif d'artistes qui comprend au moins 3 images d'œuvres représentatives de votre travail;
- Une proposition préliminaire (esquisse, description et intention en lien avec le thème).

Médiation culturelle

Afin d'être davantage en phase avec le thème et le milieu, l'artiste devra proposer une activité de médiation culturelle avec le groupe de son choix (Classe du primaire, groupe d'aînés, vox pop auprès des cyclistes, etc.) Cette activité devra être organisée de concert avec l'agent de développement culturel, responsable du projet.

Budget et dépenses admissibles

Le budget est de **11 000\$ (taxes applicables incluses) maximum** par œuvre.

Les dépenses admissibles sont :

- Honoraires de l'artiste
- Coût de réalisation (matériaux, frais d'atelier, sous-traitance, location d'équipement, main-d'œuvre, équipement d'éclairage, etc.)
- Matériel pour l'activité de médiation culturelle
- Consultations professionnelles
- Assurances
- Déplacements de l'artiste pour la réalisation de l'œuvre et de l'activité de médiation culturelle

Installation et sécurité

L'artiste doit expliquer les modalités d'installation de l'œuvre (ex : estimation du poids de l'œuvre, pose de dalles de béton ou autre base pour installer l'œuvre, etc.) et estimer les coûts qui y sont reliés pour un montant maximal de 1 500\$. Les coûts d'installation sont pris en charge par le projet Signature innovation. L'œuvre devra être sécuritaire, résistante et ne devra pas présenter d'arêtes coupantes ou de finis présentant des risques de blessures. La structure de l'œuvre ne doit pas encourager à l'escalader.

Critères de sélection

- a. Pertinence et force poétique de l'interprétation du thème.
- b. Intégration harmonieuse à l'environnement.

- c. Originalité et créativité de la proposition.
- d. Qualité de la proposition pour l'œuvre et l'activité de médiation
- e. Faisabilité technique, facilité d'installation de l'oeuvre, budget et échéancier réalistes.

Les artistes de Bellechasse seront favorisés dans le choix des candidatures. Dans un deuxième une priorité sera donnée aux artistes de Chaudière-Appalaches.

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé d'artistes professionnels, d'un représentant du comité de gestion de la Cycloroute et d'un représentant de la MRC de Bellechasse.

La MRC de Bellechasse se réserve le droit de ne retenir aucune des candidatures reçues si celles-ci ne respectent pas les objectifs de l'appel.

Échéancier

29 septembre	Lancement de l'appel de candidatures
30 novembre	Date limite de dépôt des candidatures
1 ^{er} au 9 décembre	Analyse des dossiers
10 décembre	Approbation par le conseil
18 décembre	Annonce aux artistes sélectionnés
26 juin	Date limite de livraison des oeuvres

Modalités financière

1^{er} versement de 70% du montant à la confirmation de sélection de l'artiste

2^e versement du 30% restant une fois l'œuvre terminée.

Note : L'artiste devra présenter les pièces justificatives des dépenses. Si l'artiste doit se désister du projet, les sommes versées devront être remboursées.

Envoi de la candidature

La date limite pour déposer sa candidature est le : **30 novembre 2025**

Pour informations et dépôt final :

Claude Lepage, agent culturel

clepage@bellechasse.ca

418-883-3347 poste 670

Lieux d'installation des œuvres

Stationnement du Parc des chutes d'Armagh



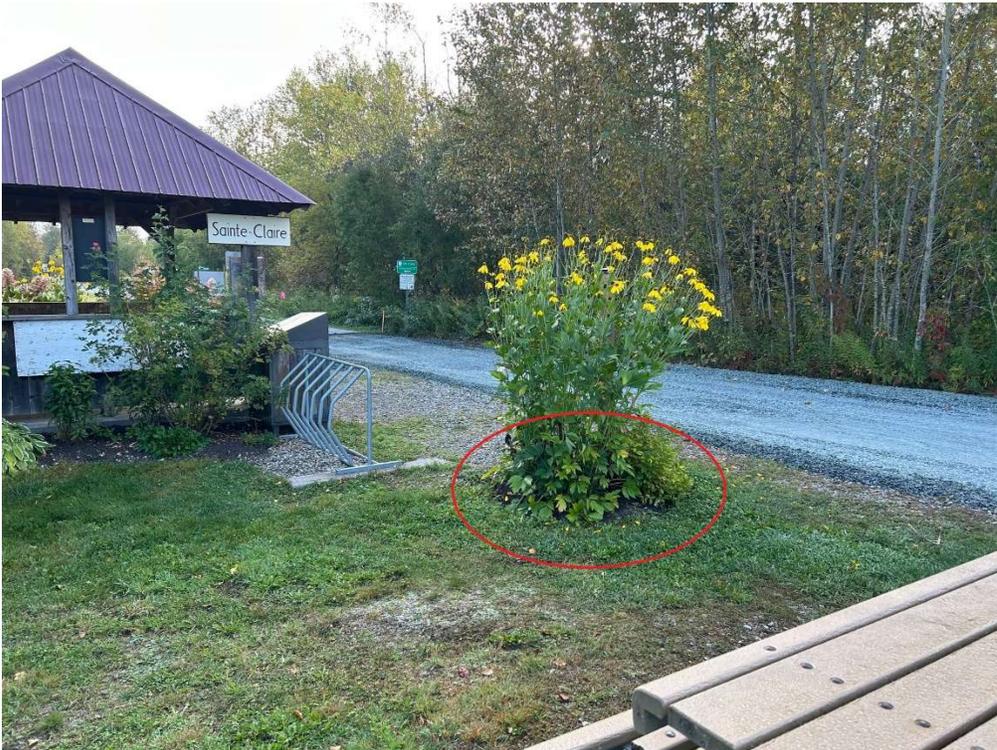
Stationnement de Saint-Damien-Station, voisin du 533, route 279 à Saint-Damien-de-Buckland



Parc des Cheminots, Saint-Malachie



Stationnement de la Cycloroute de Bellechasse à Sainte-Claire (Au bout de la rue de la Gare)



Promenade Maurice-Lacroix à Saint-Anselme (Face à l'école primaire)



Note : l'affiche sera retirée.